



Marie Lemay Lachance, avocat

Conseillère juridique principale

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 7 avril 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier
terminé le 30 septembre 2020
Notre dossier : 312-00948
Dossier Régie : R-4136-2020**

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2021-024 rendue dans le dossier mentionné en objet, Énergir dépose ses réponses aux demandes de renseignements n° 2 et 3 de la Régie de l'énergie, soit respectivement les pièces Énergir-40, Documents 2 et 3. À noter que la réponse à la question 14.3 de la demande de renseignements n° 2 suivra sous peu.

Pour les motifs énoncés à l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault daté du 7 avril 2021, Énergir dépose sous pli confidentiel les informations caviardées contenues à la réponse à la question 2.5 de la pièce Énergir-40, Document 2 ainsi que les informations caviardées contenues aux lignes 53 et 54 de la page 7 de la version révisée de la pièce Énergir-9, Document 2.

Pour les motifs énoncés à l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Madame Josée Duhaime daté du 7 avril 2021, Énergir dépose sous pli confidentiel les informations caviardées contenues à la réponse à la question 14.1 de la pièce Énergir-40, Document 2.

De plus, pour les motifs énoncés à l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de Monsieur Vincent Regnault daté du 18 décembre 2020 (B-0016), Énergir dépose sous pli confidentiel, et ce, pour la même période de temps que celle mentionnée audit affidavit, les informations caviardées contenues aux réponses aux questions 1.1 à 1.4 de la pièce Énergir-40, Document 3.

Énergir dépose également une version révisée des pièces Énergir-9, Documents 1 et 2, Énergir-10, Document 1, Énergir-14, Document 2 et Énergir-24, Document 1.

Enfin, Énergir dépose la demande réamendée mentionnée en objet ainsi qu'une liste révisée de pièces.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Marie Lemay Lachance :

Marie Lemay Lachance
MLL/mb

p. j.